Beaumont-sur-Sarthe

Lettre d'information numéro 12 - Avril 2024

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

L'année avance à grand pas. Nos démarches grâce au dispositif Petites Villes de Demain avancent aussi. À la suite du départ de notre premier chef de projet fin janvier pour raisons personnelles, nous avons réussi à recruter très rapidement son successeur. Il s'agit de Quentin Portier qui a pris ses fonctions mi-février.

Depuis cette date beaucoup de rencontres ont eu lieu avec des interlocuteurs qui peuvent nous apporter leur aide financière ou d'ingénierie.

En ce mois d'avril nous allons rentrer dans une phase active de concertation avec les différents acteurs de la commune (associations, commerçants, population).

Nous avons également signé le 20 mars dernier un avenant sur la sécurité publique.

Il s'agit d'un complément au dispositif Petites Villes de Demain.

Pour clôturer cet édito un petit mot sur notre situation financière. Le 3 avril nous avons approuvé en conseil municipal le budget pour 2024. C'est toujours très tendu même si l'endettement de la commune diminue. Au premier janvier 2024 il reste encore la somme totale de 3,5 Millions d'€ à rembourser et au titre de l'année 2024 nous rembourserons 585 000€ (capital et intérêts). L'intérêt du dispositif Petites Villes de Demain sera notamment d'ouvrir des droits à des subventions auxquelles nous n'aurions pas droit sinon et de pouvoir ainsi financer plus aisément les projets à venir.

Lea Duval, Maire de Beaumont-sur-Sarthe

Monsieur le sous-préfet, Madame le maire de Beaumont sur Sarthe et Monsieur le commandant de la compagnie de gendarmerie de Mamers



Le P'tit Marché des Halles

Bientôt déjà 2 ans que Le P'tit Marché des Halles du mercredi après-midi existe !

Alors d'abord un grand merci aux commerçants et producteurs locaux qui sont présents depuis le début de l'aventure et toute l'année, même en hiver !

Avec l'arrivée du printemps , nous espérons voir venir ou revenir de plus en plus de consommateurs pour soutenir toute cette production locale

Les fromages de chèvre sont de retour chaque semaine, et nous avons eu la joie d'accueillir La ferme de Roullée de Mont St Jean avec ses huiles de colza et tournesol (1 fois/mois)

Nous sommes toujours à la recherche d'un boulanger et d'un poissonnier, et pourquoi pas la présence d'une association chaque mercredi?

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions



Mercredi 13 mars, dans le cadre du Printemps des Poètes, le spectacle « La Graineterie de mots » nous a enchantés avec son colporteur de mots et sa belle charrette.



— L'école Florence Aubenas —

Le samedi 16 mars l'école ouvrait ses portes aux parents soucieux de découvrir la future école de leurs enfants. Ce sont des parents séduits et des enfants qui ne voulaient plus quitter les classes qui ont été accueillis par l'équipe enseignante, l'APE et un élu.

Le 19 mars, le conseil d'école, réunissant à nouveau l'équipe enseignante, Mme le Maire et le 3ème adjoint, les parents élus et les membres de l'APE, a permis de faire un point encourageant sur les effectifs prévus à la rentrée prochaine, qu'il est raisonnable d'espérer à nouveau en hausse.

Le samedi 25 Mai sera organisé une journée citoyenne, auquel chacun sera invité à se joindre, pour apporter un peu plus de gaité et de couleur dans la cour de l'école. Nous vous esperons nombreux ce jour là !

Nous vous rappelons la fête de l'école, qui aura lieu le 23 juin 2024. N'hésitez pas à noter la date dès maintenant dans votre agenda, et de proposer à l'APE de rejoindre l'équipe le jour J, pour que les enfants gardent un merveilleux souvenir de leur fin de scolarité.

— Journée du jeu —

Nous avons pu constater le grand succès des deux sessions précédentes… Le centre social Georges Rouault organise une troisième Journée du Jeu, toujours ouverte à tous et gratuite, à la salle Loisirs et Culture, le 6 avril.

Jeux de société, jeu de rôle, rétro-gaming, murder party, escape-game… Il y en aura pour tous les goûts. Les très jeunes enfants seront accueillis pour que les parents puisse participer eux aussi à une session de jeu.



— « Autorisation de voirie » —

Qu'est-ce que c'est que ça ?

Lorsque vous avez des travaux chez vous ou si vous déménagez ou dans toute autre hypothèse où un véhicule, un échafaudage ou autre va occuper la voie publique devant chez vous, cette occupation temporaire n'est possible que si vous avez demandé au préalable une autorisation de voirie (Formulaire Cerfa Nr. 14023*01). Dans le cas de travaux réalisés par un artisan ou une entreprise, ce sont ces acteurs qui font normalement la demande au préalable. A vous de leur poser la question s'ils l'ont bien fait. En cas de déménagement c'est à vous de faire la démarche en mairie.

En l'absence de demande préalable, votre responsabilité pourra être engagé en cas d'accident.

Pensez à vous adresser à la mairie au moins 15 jours à l'avance. Il en va de la sécurité de tout le monde.

— Renouvellement du bureau de l'UCAB —

Le 8 Février dernier se tenait l'Assemblée Générale annuelle de l'UCAB (Union des Commerçants et Artisans de Beaumont) lors de laquelle un nouveau bureau a été élu.

Nous souhaitons féliciter les nouveaux représentants de nos commerçants.

Anne Forges (Coiffeuse à domicile) est la nouvelle présidente, Stéphane Ramond (« Il est Beaumont Vélo ») prend la vice-présidence, Cyrielle Coutantic (« Marcy Fantaisie ») est trésorière et Anaïs Theroux (« Malice Service ») est secrétaire.

Le bureau a établi un programme pour l'année à venir comme par exemple la pérennisation des animations du centre-ville (Décorations du centre, foire St André...) mais aussi la présentation de tous les commerçants de la commune ou encore une meilleure visibilité de l'ensemble des commerces et bien d'autres encore...

Nous souhaitons également remercier les membres de l'ancien bureau et les féliciter pour toutes les actions réussies lors de leur exercice.

Bienvenue aux nouveaux membres et nous restons bien entendu disponibles pour les soutenir comme nous le faisons depuis le début.

— Un arbre, une naissance —

Pour la 4e année consécutive nous participons à l'opération « une naissance, un arbre ». En 2023, nous avons enregistré 11 naissances et avons planté :

- 5 Sorbiers des oiseleurs (sur l'espace nord du stade municipal)

- 4 Érables rouges (sur l'avenue du Joncheray)

- 2 Saules pleureurs (sur l'espace du bord de Sarthe contigu à l'entrée du camping)

Comme les autres années les familles seront conviés à fêter cet événement. Pour 2025, n'hésitez pas à nous donner vos idées d'aménagements (lieu, arbre).

1944/2024 : à propos des 80 ans de la Libération de notre pays

— Beaumont et son canton, solidaires d'un village dévasté —

Souvenez-vous…

Le 8 mars 2022, quinze jours après le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne, la commune de **Beaumont-sur-Sarthe et le centre social Georges Rouault** organisaient une collecte pour venir au secours du peuple ukrainien qui se bat pour défendre son intégrité territoriale et nos valeurs de liberté et de démocratie. À la fin du même mois, vingt réfugiés sont accueillis : treize enfants, six mamans et un papa, répartis sur six logements. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Belmontais étaient animés du même sentiment de solidarité.

Il y a tout juste 80 ans… Fontenay le Pesnel et la libération de notre territoire

« Fontenay le Pesnel était, avant 1939, une belle et riante commune. Le site était agréable, la vie y était plaisante, ses habitants y étaient heureux » nous dit M. Pinçon le maire de l'époque… Le débarquement est arrivé.

« À l'occupation se sont ajoutés les malheurs de la guerre. Les premiers obus sont tombés le 8 juin (1944) et peu à peu les ruines s'accumulaient. Nos maisons brûlaient et s'écroulaient. Nos meubles étaient pillés, nos biens disparaissaient. Tout notre bétail était tué. Sur ordres allemands, toute la population était évacuée le 19 juin. Notre village devenait champ de bataille. Nos deux églises étaient éventrées, le presbytère, la mairie et les écoles en ruine, les maisons particulières et les bâtiments agricoles dans le même état… »

Dans cette commune qui comptait 449 habitants, 138 maisons furent détruites et les 10 autres partiellement, entre le 8 juin et le 5 juillet, au cours des combats entre les Anglo-canadiens et les Allemands. 8 habitants furent tués, 300 furent sinistrés totalement, 145 partiellement.

Un cimetière britannique comportant 520 tombes y rappelle ces moments importants de la Libération de notre pays.

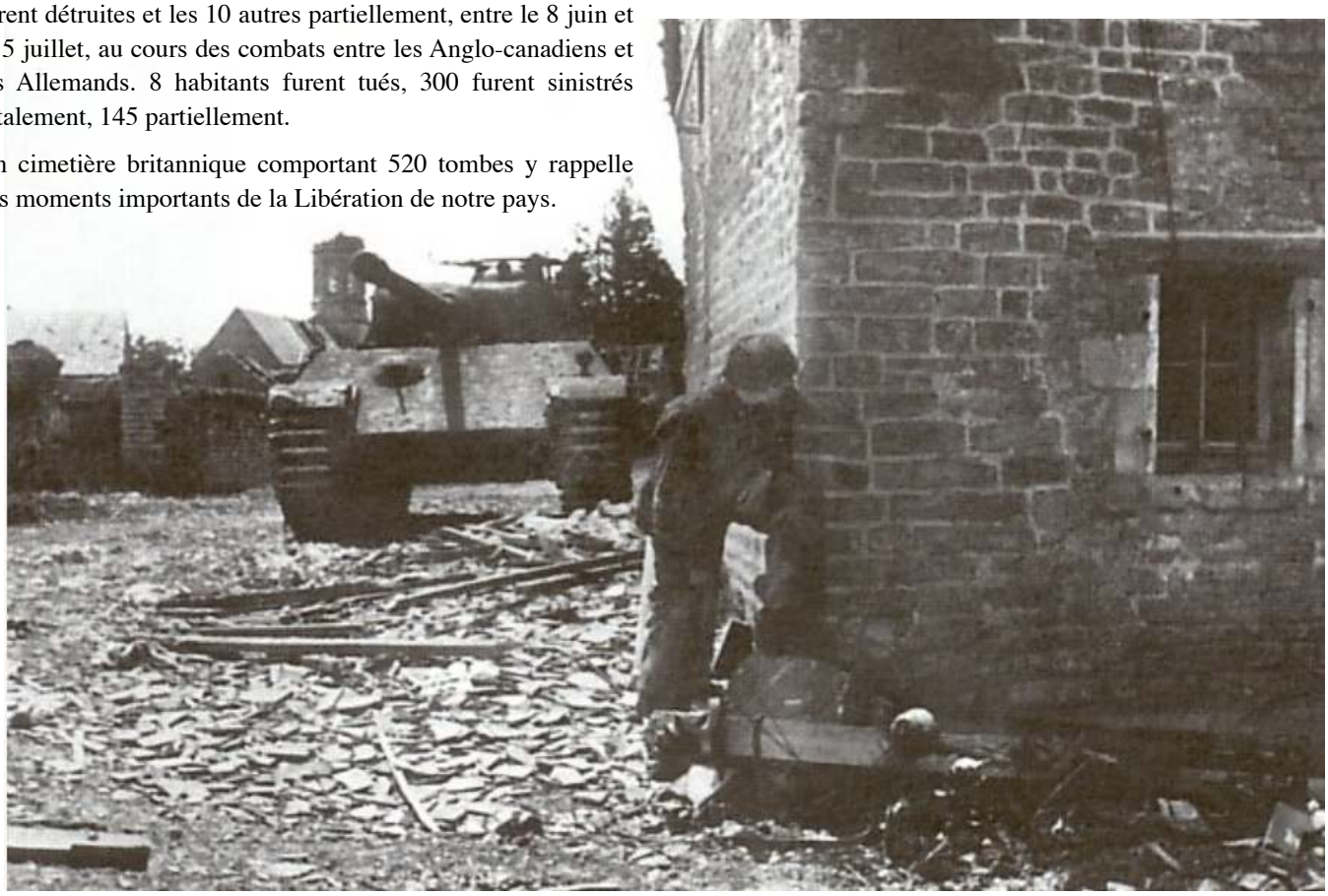
Beaumont et son canton viennent en aide au village dévasté

Le 7 décembre 1945, le Préfet de la Sarthe demande au docteur Le Cluziat, maire de Beaumont, si la ville serait d'accord pour faire œuvre de solidarité en "adoptant" une commune sinistrée de Normandie. Dans un premier temps, l'idée n'aboutit pas.

Le maire reçoit un second courrier le 25 février 1946. Le préfet ajoute que *« dans la France ruinée d'aujourd'hui, il est nécessaire que les collectivités qui n'ont pas souffert de la guerre viennent en aide à celles dont le sacrifice s'est imposé pour le salut de tous »*. Il précise que ces dons ne doivent pas provenir de fonds municipaux. Il doit s'agir d'une collecte de solidarité et de quêtes associant la population.

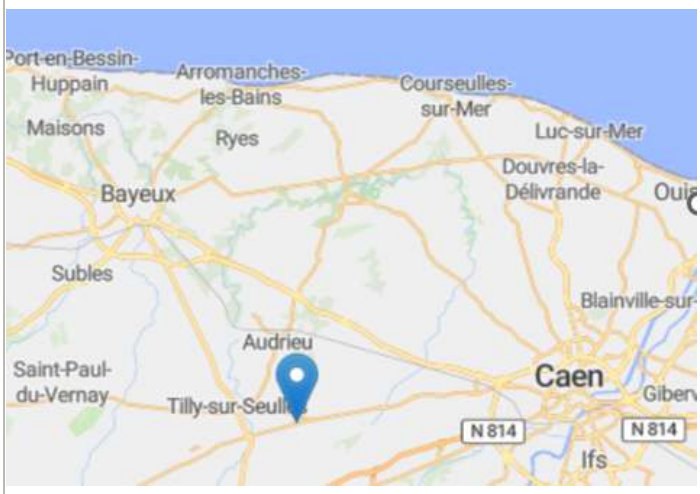
Une réunion est déclenchée le mardi 19 mars pour constituer un Comité de parrainage. M. Lomer, conseiller général, le docteur Le Cluziat et tous les maires du canton sont conviés avec d'autres élus, le percepteur et le juge de paix du canton, le curé, le directeur et la directrice des deux écoles et les présidents des comités ou associations se rapportant aux déportés ou à la Libération…

Au terme de la réunion, il est décidé de demander au Préfet une liste des communes pouvant être secourues. Le 7 mai, 4 communes du Calvados sont proposées : Andrieu, Brouay, Cristot et Fontenay le Pesnel, toutes du canton de Tilly sur Seulles. Une fiche de renseignements indique la sinistralité de chacune.



Le 25 juin 1944, bataille au centre du village de Fontenay le Pesnel

À la réunion du 28 mai, le Comité choisit comme filleule Fontenay le Pesnel. Il est décidé qu'une collecte sera faite le dimanche 16 juin, dans toutes les communes du canton. Une large information est faite dans la presse appelant à la générosité, ***« un devoir de solidarité de chacun vis-à-vis de ceux qui se sont sacrifiés pour le salut de tous ».***



Fontenay le Pesnel se trouve à 16kms à l'ouest de Caen et à 15kms de Bayeux.

Finalement, on opte pour une quête à domicile. Le vendredi 14, il est demandé à M. Mauger, garde champêtre, sur ordre du Conseil, de tambouriner le texte ci-dessous en ayant soin de s'arrêter à tous les carrefours et d'aller jusqu'aux extrémités de la ville afin que toute la population soit informée. ***« Du samedi 15 au lundi 17 juin, une collecte sera faite par le Comité de parrainage pour aider la commune sinistrée de Fontenay le Pesnel. Les habitants sont priés de réserver un bon accueil aux conseillers municipaux et aux différentes personnalités qui les visiteront ».***

Ainsi, huit binômes font du porte-à-porte. Nous avons conservé, dans nos précieuses archives, les documents nominatifs de ces dons. La somme de 209 527 francs est récoltée dont 40 470F pour le seul chef-lieu de canton (environ 20 000€ actuels dont 4 000€ pour Beaumont). Seule la commune de Juillé n'a pas participé, elle-même étant considérée comme sinistrée.

Le maire de Fontenay le Pesnel est informé de cette heureuse nouvelle. Il est décidé qu'une délégation de sept personnes se rende dans le village ruiné le lundi 9 septembre (1946) pour remettre les fonds recueillis. Le pays étant dans une période de fortes restrictions, le 3 septembre, une demande d'aide est faite auprès du Préfet pour l'attribution de 50 litres d'essence et d'un litre d'huile pour permettre à la délégation de se rendre en Normandie.

La délégation belmontaise est reçue chaleureusement chez le maire, M. Pinçon avec des membres du Conseil. Elle est invitée à visiter le village avant d'être retenue à déjeuner chez l'édile qui prononce une allocution de remerciements dont nous avons conservé un exemplaire dans nos archives. Il y brosse la vie paisible avant-guerre, les combats pour la libération de notre territoire, le retour des habitants dans le village apocalyptique. Il dit toute sa reconnaissance et celle de ses administrés envers la population belmontaise et liste les besoins essentiels de la population : se procurer des draps, des vêtements, du linge, de la layette, de la vaisselle, des chaussures de femmes… dont elle est démunie. Il y a aussi urgence à secourir ceux qui sont le plus dans la difficulté.

Dans un courrier rédigé le soir même au docteur Le Cluziat, qui n'a pu faire partie de la délégation, M. Pinçon ajoute : *« Ce n'est pas sans émotion que nous avons appris que la collecte était le produit de dons généreux des habitants de votre canton et principalement des moins fortunés… Nous apprécions à sa juste valeur l'effort fait en notre faveur. Ce témoignage d'amitié crée entre les communes de votre canton et la nôtre des liens d'amitié et de reconnaissance dont nous saurons nous souvenir ».*

Sept mois plus tard, le 5 janvier 1947, M. Pinçon adresse ses vœux au maire de notre ville et aux habitants du canton. Il ajoute : *« Chez nous, le nom de Beaumont-sur-Sarthe a été fréquemment prononcé ces derniers temps. D'abord, au cours de l'arbre de Noël, auquel ont pris part 93 enfants et aujourd'hui même, au cours d'un goûter-cinéma où les Rois étaient tirés. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la générosité à notre égard de tous les habitants du canton de Beaumont. M. le Maire nous ne l'oublierons pas, et une fois de plus, je tiens à vous en exprimer ma reconnaissance ».*

Une "Rue de Beaumont" à Fontenay le Pesnel, qui le sait ?

Les années ont passé et la reconstruction s'est petit à petit effectuée. Près de quinze ans plus tard, le geste de Beaumont-sur-Sarthe n'a pas été oublié. M. Pinçon s'est retiré de la vie publique. Il a demandé au Conseil municipal d'accomplir un geste symbolique envers les communes bienfaitrices. M. Roger Sénéchal, son successeur et ses conseillers ont souscrit avec empressement.

En octobre 1960, M. Gaston Trocherie, reçoit une lettre de Fontenay le Pesnel l'informant que le conseil municipal de la commune avait décidé de donner le nom de **"Rue de Beaumont-sur-Sarthe"** à une de ses artères principales en souvenir du geste de solidarité.

Voici d'ailleurs le texte de cette lettre :

Fontenay le Pesnel, 20-10-1960.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que, sur ma proposition, notre conseil municipal, dans l'une de ses dernières séances, a donné à l'une des principales rues de notre nouveau village, ***le nom de rue de Beaumont-sur-Sarthe****.*

Nous avons ainsi voulu rendre durable le souvenir de l'aide matérielle importante qui a été apportée par votre commune à nos habitants sinistrés au lendemain de la Libération.

Je veux profiter de cette lettre pour vous adresser, Monsieur le Maire, à votre conseil municipal et à tous vos habitants, l'hommage de notre fidèle et très reconnaissant souvenir et l'expression de notre gratitude renouvelée".

« Nous n'oublierons pas ce que vous avez fait pour nous »

Une délégation belmontaise, dont fait partie M. Boulmer, correspondant de Ouest-France se rend à Fontenay le Pesnel et rencontre M. Sénéchal. Elle fait le tour de la commune avec l'édile et consulte le plan d'urbanisme pour la construction du nouveau village. Un groupe scolaire neuf est envisagé et à ses côtés, la nouvelle mairie. Elle sera édifiée sur un terrain en bordure de **"la rue de Flavacourt"**, à proximité de la salle des fêtes (autre commune bienfaitrice du département de l'Oise). **"La rue de Beaumont"** décrit un tracé circulaire qui partant de la rue Flavacourt rejoint à nouveau celle-ci à côté de la nouvelle poste. De par les établissements publics installés sur leur passage, les deux rues seront les plus importantes de la commune. Il est aussi prévu de les aménager avec une fin de travaux prévue pour fin 1962.

M. Boulmer, dans son article, ajoute ce que le maire lui a confié : *« Nous ferons une fête pour marquer la reconstruction et nous inviterons des délégations de Flavacourt et de Beaumont-sur-Sarthe… Puisque Ouest-France paraît aussi dans la Sarthe, dites aux habitants du canton de Beaumont bien des choses... Nous n'oublierons pas ce qu'ils ont fait pour nous ».*

Fontenay le Pesnel est maintenant une commune qui a prospéré. Elle compte 1 217 habitants et fait partie de l'aire d'attractivité de Caen.

Gaby LAMBERDIERE



Sources *: Archives municipales (série HIV-4) dossier Fontenay le Pesnel (29 pièces)*

Fonds Francis Boulmer.

Dday-overlord.com : photos de Fontenay le Pesnel lors de la bataille de Normandie

Cartographie : Google earth pro

— Conférence sur Marcel Jousse —

Une conférence sur Marcel Jousse, né en 1886 à Beaumont-sur-Sarthe, aura lieu le 12 avril à 19h à Fresnay sur Sarthe, salle George Durand.

D'origine paysanne, Marcel Jousse deviendra un anthropologue expert en transmission orale qui sera reconnu internationalement. Professeur à paris, il publiera plusieurs mémoires scientifiques.

Une rue belmontaise porte d'ailleurs son nom.



Marcel Jousse

— Sur le bon usage des lingettes —

Beaucoup de personnes utilisent maintenant des lingettes jetables. On peut s'interroger légitimement sur la pertinence de ce genre de produit : un coût élevé, une difficulté de les recycler correctement…. Mais une autre problématique apparaît qui peut générer des coûts pour nous tous.

L'élimination de ce genre de produit via les toilettes crée un danger certain pour notre système d'assainissement collectif. La quantité importante de lingettes qui est mise dans les toilettes, bouche à terme les pompes indispensables pour transporter les eaux usées vers la station d'épuration. Le débouchage quand c'est encore possible ou le remplacement de ces pompes, génèrent des coûts qui pourraient être évités.

Donc un bon réflexe sera de ne plus utiliser de lingette jetable. Et si jamais vous ne pouvez pas changer vos habitudes, vous devez jeter les lingettes avec les ordures ménagères mais surtout pas dans les toilettes, même si l'emballage précise que c'est possible.

— Travaux en cours —

— Salle des mariages —

Les travaux d'embellissement de la salle des mariages touchent à leur fin. Après la réfection du carrelage, la peinture des murs et plafond vient d'être menée à bien, le tout pour un montant de 12526,50 €



— Salle Loisirs et Culture —

La salle Loisirs et Culture s'est refait une beauté. Nous avons fait nettoyé les façades par une entreprise spécialisée afin d'effacer les traces du temps et des intempéries. Coût : 5345 €

— Parking de la motte —

Lors de la réalisation des travaux du parking de la Motte, l'entreprise prestataire a découvert des fondations de l'ancienne construction qu'il était impossible de démolir à cause de la proximité d'une canalisation de gaz ; nous avons donc décidé de tirer profit de cette semelle béton pour y assoir un muret que nos deux agents municipaux qui sont maçons de profession ont réalisé en pierre de taille de récupération.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il termine bien l'angle. Les espaces verts vont être aménagés très prochainement ; ce qui mettra un point final à ce projet. Ce parking est encore sous-utilisé bien que situé à quelques minutes de la place des Halles.





—— Le restaurant scolaire municipal ——

La commune de Beaumont sur Sarthe assure un service de restauration pour les écoles de la commune. La cantine se trouve rue de la gare dans des locaux construits en 2008 Depuis septembre 2018 ce service est sous-traité à un prestataire privé, la société Restauval. Son contrat a été renouvelé l'année dernière pour une période de 2 ans (renouvelable 2 fois 1 an).

Cette société met à disposition un cuisinier qui cuisine sur place dans nos locaux avec notre équipement.

Les menus sont élaborés par la diététicienne de Restauval et depuis l'année dernière ils sont validés par la commission Menu. Cette dernière est composée de membres des équipes enseignantes, de parents et de la municipalité.

Bien entendu ces menus respectent les obligations imposées par la législation en vigueur. Ainsi les élèves mangent végétarien une fois par semaine. De plus les repas sont préparés avec des ingrédients d'origine locale, voire issus de l'agriculture biologique comme le précise la loi EGAlim.

Les enfants mangent en trois services, vu leur nombre important. Le collège Ste Thérèse-St. Joseph ouvre le bal à midi. Ils sont suivis par les élèves de l'école publique Florence Aubenas. Les collégiens repartent vers 12h30 pour laisser la place aux élèves de l'école privée Ste Thérèse.

L'encadrement du temps de repas des enfants est assuré par du personnel municipal. C'est une tâche qui demande notamment le respect de règles d'hygiène stricte. De plus il faut travailler de manière rapide pour assurer le service des enfants en un temps réduit. Ce n'est pas un métier facile et on peut remercier ces personnes pour leur dévouement. Régulièrement Mme le maire et le secrétaire général de la mairie se rendent à la cantine pendant l'heure du repas pour assister à ce moment qui doit rester un moment de détente.